



# JUDO CLUB DE CROLLES - SAISON 2019/2020

## PROCEDURE D'INSCRIPTION ADHERENTS

### SECRETARIAT

**Attention, aucun remboursement de cotisation hors du cadre de l'article 5 du règlement intérieur n'est possible. En cas de doute, 1 ou 2 séances d'essai sont proposées avant de s'inscrire.**

1	<p>Remplir fiche d'inscription :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Ecrire lisiblement (état civil, EMAIL)</li><li>- Nouveau pratiquant : Licence nouvelle</li><li>- Réinscription judo / jujitsu : Licence renouvellement</li><li>- Eveil Judo / Taïso : Assurance</li><li>- La ou les activité(s) choisie(s) conditionne(nt) le tarif à appliquer</li><li>- Pour les majeurs : signer et dater la fiche</li><li>- Pour les mineurs : faire signer la fiche par un représentant légal</li><li>- Les trois mentions (médicalisation, règlement intérieur, utilisation des données personnelles pour les échanges avec le Club) sont pré cochées car leur acceptation est indispensable à l'adhésion.</li></ul>
2	<p>Lire le règlement intérieur</p>
3	<p>Si vous adhérez pour la première fois (non renouvellement d'une adhésion de la saison précédente), Vous devez fournir OBLIGATOIREMENT un certificat médical autorisant la pratique du Judo/jujitsu et/ou du Taïso.</p> <p>Si vous renouvez votre adhésion et que votre certificat médical (en possession du Club) est encore valide (moins de 2 ans), remplissez le questionnaire santé°:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Si vous avez répondu "Non" à toutes les rubriques, il vous suffit de remplir et signer l'Attestation Questionnaire de santé (attestation QS sport) et la remettre au club.</li><li>- Si vous avez répondu "Oui" à au moins une des rubriques, vous devrez présenter un certificat médical de moins de 1 an.</li></ul> <p>Pour les compétiteurs, il est préférable dans tous les cas de renouveler son certificat médical, le passeport sportif devant être rempli et signé par le médecin.</p>
4	<p>Si vous êtes bénéficiaire d'aides diverses :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Chèque accompagnement personnalisé de la mairie de Crolles ou autre,</li><li>- Aide comité entreprise ou employeur,</li><li>- Chéquiers jeunes Isère,</li><li>- Pack région</li></ul> <p>Vos justificatifs sont à apporter au club avant le 30 septembre</p>
5	<p>Votre Inscription ne sera définitive que lorsque votre dossier sera complet</p> <p>Des permanences secrétariat seront organisées en début de saison (septembre), les dates restent encore à définir</p>
6	<p>Pour les activités Judo/jujitsu, hors EJ : Remplir et signer la fiche de licence s'il s'agit d'une nouvelle inscription. Signer la fiche de licence préremplie s'il s'agit d'une réinscription</p>



# JUDO CLUB DE CROLLES - SAISON 2019/2020

## PROCEDURE D'INSCRIPTION ADHERENTS

### TRESORERIE

1	Remplir la partie Etat Civil (lisiblement)
2	Indiquer le mode de règlement
3	Tarif : le règlement correspond à la totalité du montant dû : <ul style="list-style-type: none"><li>- En cas d'aide mairie ou employeur, un remboursement du montant de cette aide sera effectué sur présentation du justificatif (limite 30 septembre). 3 chèques doivent être fournis, le dossier est mis en attente ; 2 permanences seront prévues début septembre pour fournir les justificatifs et finaliser le règlement.</li><li>- Chéquier jeune : le montant peut être déduit immédiatement, si le chèque correspondant du chéquier est fourni.</li><li>- Pack région : indiquer le numéro de la carte ainsi que la date de naissance du bénéficiaire.</li></ul>
4	Préciser le nom et le prénom de l'émetteur du/des chèque(s)
5	Au dos du(des) chèque(s), indiquer le nom et prénom du(des) adhérent(s) concerné(s), si règlement en plusieurs fois, indiquer le mois d'encaissement
6	Etablir les chèques à l'ordre du <b>Judo Club de Crolles</b>
7	Cocher l'aide dont bénéficie l'adhésion et indiquer son montant s'il est connu <ul style="list-style-type: none"><li>- Pack région : numéro de la carte et date de naissance du bénéficiaire</li></ul> <b>Dans tous les cas</b> : remettre, <b>par cotisation réglée</b> , une attestation de règlement de la cotisation
8	Réductions : elle ne sera accordée que pour les membres de la même famille ou foyer (père/mère/enfants, représentants légaux/enfant, ou même foyer)
9	Indiquer nom et prénom du membre du club prenant l'adhésion (pour suivi)
10	Dossier en attente : <ul style="list-style-type: none"><li>- Dossier incomplet</li><li>- Justificatif manquant</li><li>- Absence de règlement ou règlement incomplet (aide non connues...)</li></ul>